

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1006

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

422 769 232 RCS Bordeaux.

UBIWAN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 87150.00 EUR.

Adresse : 38, Rue des Maraîchers, 33800 Bordeaux.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION COYOTE SYSTEM Société par actions simplifiée Au capital de : 3 412 340,40 EUR Siège social 25 Quai Gallieni 92150 Suresnes N° RCS 518 905 476 RCS Nanterre, est société absorbante UBIWAN Société par actions simplifiée Au capital de : 87 150,00 EUR Siège social 38 Rue des Maraîchers 33800 Bordeaux N° RCS 422 769 232 RCS Bordeaux, est société absorbée L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 8 380 007 € passif : 12 205 638 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Compte tenu de la détention de l'intégralité des actions de la société absorbée par la société absorbante il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange et la fusion ne donnera pas lieu à l'augmentation du capital de la société absorbante. La différence entre la valeur de l'actif net comptable apporté par la société absorbée soit un passif net de 3 825 631€ et le prix de revient comptable des actions de la société absorbée soit 3 500 000€ est constitutive d'un mali de fusion d'un montant de 7 325 631€. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant. La date du projet commun de fusion : 16 juin 2025 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société Absorbée le 16 juin 2025 au Tribunal de commerce de Bordeaux Pour la société Absorbante le 16 juin 2025 au Tribunal de commerce de Nanterre..